

7. Octobre 1842 231

à S. E. le Ministre de l'Intérieur & de l'Empire

M. G.

Lorsque l'on transféra à la Villa Médicis l'Établissement de l'École Supérieure une statue de Louis premier fondéeur Louis XIV qui y existoit fut replacé au Salon actuel dans notre principale Galerie où l'exposent publiquement chaque année les ouvrages de l'Académie; Mais l'image de S. M. l'Empereur à qui le sort de l'école et son établissement et l'École l'agrandissement et les nouvelles avantages dont elle jouit, ne consiste qu'en un buste en plâtre.

Ce buste ne devoit être que momentané. Depuis que j'administre l'École j'ai eu constamment en vue l'Érection d'une statue en marbre. J'en ai déjà fait un essai qui fut assez bien reçu par les personnes disposées, lorsque M. l'Évêque de Meaux vint à Rome: j'en communiquai l'intention que j'avois de faire faire par un de l'Académie un nouveau modèle d'une statue de S. M. à mon projet (sans le faire en un modèle vicieux abien). De l'Académie demandez M. G. le plan nécessaire pour son exécution. M. Demoulin m'approuva il fut d'ailleurs très satisfait de l'ouvrage de M. le Comte que j'avois désigné pour cette entreprise. Il m'en augura bien et me permit d'appuyer quand il en seroit temps, ma demande auprès de S. E. Le modèle en terre qui est maintenant moulé en plâtre, a, comme je m'en étois flatté, par fait comme réussit et m'écrit, à mon gré, l'exécution en marbre

Je crois que M^{rs}. Devins s'entend V. C. à ordonner
 cette exécution. Je joins à cette lettre 6. Gravures d'un
 contour gravé d'après le quel Elle pourra prendre
 une idée de la composition de cette Statue.

Quant à la Dépense qu'elle entraînera, d'après de
 mes renseignements que j'ai pris sur la valeur de
 marbre de celle de même d'œuvre pour de proportion
 chaque bas-relief sur Braden et Ornement de l'astuce
 de plain avec vice il résulte qu'on évaluait à tout
 à 1500. f. l'artiste y trouverait encore une indemnité
 de 20. à 25,00. f. On a alloué il y a quelque
 années à M. Dupaty et milhomme d'indemnité
 pour deux statues de moindre proportion que celle-ci
 parait somme de 1500. et de plus on leur a fourni
 le marbre. Celle de J. M. quoique plus grande,
 coûterait donc beaucoup moins, Mais l'artiste, jeune
 et n'imaginant que l'Etat, s'honore d'ailleurs
 de débiter par un Monument de cette importance
 et qui peut laisser à l'Etat un délit avantageux
 de son talent. V. C. se persuadera sans peine que
 dans un cas semblable, l'Etat et le Desir de
 bien faire ne lui manqueraient pas.

Je prie V. C. de me faire connaître ses instructions
 sur ce objet.

Je suis &c